

Communiqué aux médias

UNE FORMATION HORLOGÈRE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX PATRIMONIAUX VOIT LE JOUR

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, le 5 septembre 2024. L'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel (UniNE) et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds (MIH) ont dévoilé une nouvelle offre de formation continue à l'intention des professionnel-le-s de l'horlogerie. Le *Certificate of Advanced Studies (CAS) Patrimoine horloger*, soutenu par l'Office fédéral de la culture en tant que mesure de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, sera dispensé pour la première fois durant l'année académique 2024/2025. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 octobre.

Une formation répondant à de nouveaux défis...

Le patrimoine est une notion polysémique désignant à la fois des objets, des savoir-faire, et des espaces, et peut servir des intérêts différents. Sa conservation et sa valorisation exigent des bonnes pratiques, des connaissances spécifiques, la mobilisation d'un réseau de compétences et l'usage d'instruments de communication de plus en plus variés.

Depuis quelques années, les initiatives publiques et privées en matière de patrimoine horloger matériel et immatériel se multiplient dans l'Arc jurassien franco-suisse. Les entreprises consacrent une grande attention à leur histoire autant dans une perspective patrimoniale que dans le cadre de processus d'innovation et de marketing. Les institutions publiques opérant dans la promotion économique et touristique réfléchissent à la valorisation d'un patrimoine collectif comme véhicule identitaire d'une région. En 2020, les savoir-faire franco-suisse en mécanique horlogère et mécanique d'art ont été portés sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Cette reconnaissance s'ajoute à l'inscription, en 2009, des cités de La Chaux-de-Fonds et du Locle au Patrimoine mondial pour leur urbanisme horloger.

L'importance accordée au patrimoine horloger et sa reconnaissance internationale posent de nouveaux défis concernant la qualité et le renouvellement des pratiques de conservation et de valorisation, rendant indispensable la spécialisation et la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs des entités publiques comme privées en charge de ces missions.

...au cœur de l'arc horloger...

Le lancement du *Certificate of Advanced Studies (CAS) Patrimoine horloger* s'est déroulée dans la Métropole horlogère en présence de M. Loris Petris, doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UniNE, du Conseiller communal de La Chaux-de-Fonds en charge de la culture, Théo Bregnard et de la direction du cours : Prof. Gianenrico Bernasconi (UniNE) et Dr. Régis Huguenin (MIH). La mise en place de cette formation est soutenue par l'Office fédéral de la culture dans le cadre de l'appel à projets 2022 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Pour répondre aux problématiques complexes posées par la valorisation et la conservation du patrimoine, le MIH et l'Institut d'histoire de l'UniNE ont mis sur pied le *Certificate of Advanced Studies (CAS) Patrimoine horloger* en mobilisant des réseaux de savoirs et des compétences interdisciplinaires. Historien-ne-s, ethnologues, économistes, juristes, conservat-eur-ric-e-s de collections, restaurat-eur-ric-e-s, responsables des services de marketing et des services commerciaux des entreprises, spécialistes de l'audiovisuel, scénographes d'expositions, sont parmi les experts qui interviendront dans cette formation. Les enseignements sont accompagnés d'ateliers permettant des mises en situations concrètes. La formation permet de constituer un important réseau professionnel grâce à des visites, des tables rondes et des rencontres avec des act-eur-ric-e-s incontournables du monde de l'horlogerie.

...par un enseignement interdisciplinaire adapté à différents publics

Le CAS *Patrimoine horloger* permet à des cadres, gestionnaires, collaborat.eur.ric.e.s du secteur privé ou public, d'acquérir une formation approfondie en préservation, gestion et valorisation du patrimoine horloger. Il transmet notamment les savoirs et les compétences sur ce patrimoine, sensibilise aux ressources, aux bonnes pratiques et à l'éthique professionnelle nécessaires à développer une stratégie de conservation, de gestion et de valorisation du patrimoine horloger. Sont admissibles au CAS les personnes bénéficiant d'une formation académique et/ou d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'horlogerie ou du patrimoine, telles que les professionnel-le-s des domaines de la conservation, de la valorisation et de la communication du patrimoine dans le secteur privé et public, les praticien-ne-s de l'horlogerie, les spécialistes de la médiation culturelle et les jeunes diplômé-e-s souhaitant se spécialiser dans le patrimoine horloger.

La formation s'articule en quatre modules thématiques pour un total de 13 jours de cours. Les modules II, III et IV comprennent une mise en pratique des contenus abordés en cours.

Module I : Patrimoine horloger (2 ECTS)

22, 23 et 29 novembre 2024

- Le patrimoine horloger en question
- L'horlogerie : approches interdisciplinaires
- Table ronde

- Identifier, documenter et transmettre le patrimoine vivant
- Atelier et visites

Module II : Conservation. L'horlogerie comme patrimoine matériel (2 ECTS)

14, 15 et 21 février 2025

- Conservation et restauration du patrimoine matériel
- Atelier et visites

Module IV : Valoriser le patrimoine horloger (4 ECTS)

29, 30 août, 5 et 6 septembre 2025

- Exposer : concevoir et monter une exposition
- Publier : ouvrages et médias digitaux
- Monter et valoriser des projets au sein de son organisation : culture, marketing, marchés
- Atelier et visites

Module III : Transmission. L'horlogerie comme patrimoine vivant (2 ECTS)

9, 10 et 16 mai 2025

Travail personnel (3 ECTS)

Détails et inscriptions

<https://go.unine.ch/cas-patrimoine-horloger>

Contacts

Prof. Dr. Gianenrico Bernasconi (Institut d'histoire, UniNE) gianenrico.bernasconi@unine.ch

Dr. Régis Huguenin (MIH, La Chaux-de-Fonds) regis.huguenin-dumittan@mih.ch